

Image not found or type unknown



Faire appel de la décision de condamnation

Par **Salah09**, le **25/10/2016 à 12:55**

re bonjour,rnrndonc, d'après vos conseils, inutile de faire appel,rnje n'ai reçu aucune contravention, et aucune rétention du permis, et aucune prise de sang alors que je venais de faire un accident rnrnmerci de votre soutien